

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 51 (1980)

**Heft:** 10: Economie

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ce sont essentiellement des augmentations de prix – en grande partie saisonnières et imputables aux conditions atmosphériques – pour des fruits et légumes ainsi que des prix majorés pour des repas au restaurant qui expliquent la progression de l'indice de l'**alimentation**. En outre, des hausses de prix pour des conserves de tout genre ainsi que pour des poissons et le sucre ont aussi eu du poids. Les répercussions de ces mouvements ascendants ont cependant été un peu atténuées par des prix en baisse pour les pommes de terre.

Des prix plus élevés pour des boissons consommées au restaurant ont été les causes décisives de l'avance marquée par l'indice

des **boissons et tabacs**. Ont également renchéri le vin et les boissons de table.

La hausse de l'indice de l'**instruction et des loisirs** s'explique essentiellement par des augmentations des prix – avant tout saisonnières – pour des voyages à forfait; ont aussi joué un rôle des prix plus élevés pour de nouvelles éditions de livres, pour du matériel de sport, pour la fréquentation de cours ainsi que le relèvement de taxes de camping. Les effets de ces hausses ont cependant été un peu atténués par des prix en baisse pour des logements de vacances et pour des fleurs.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois d'août 1980, un indice de 184,8 points.

**Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»**

Rue du Château 2, case postale 344  
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:  
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire: Teresina Hagmann

Abonnement annuel: Fr. 25.—  
Prix du numéro: Fr. 2,50  
Caisse: CCP 25-2086

**ORGANES DE L'ADIJ**

**Direction**

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier  
☎ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire: Teresina Hagmann  
☎ 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier  
☎ 038 51 51 75 privé 032 93 21 54  
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 17 77  
Marcel Houlmann, 2515 Prêles  
☎ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96